

L'alerte et les numéros d'urgences

L'alerte est l'action qui consiste à informer un service d'urgence de la présence d'une ou plusieurs victimes, affectées par une ou plusieurs détresses.

Mais aussi de demander des secours visant à apporter une assistance lors d'incendie, explosion, fuite de gaz, accident, effondrement, inondation ...

15	17	18	112	196
SAMU	Police	Pompiers	Toutes urgences	CROSS CORSEN

Le signal d'alerte



En cas de danger ou de menace grave, cette sirène permet de diffuser une alerte par un signal sonore.

Début de l'alerte :

Le signal d'alerte émet 3 signaux successifs d'une 1 minute 41 secondes, entrecoupés de 5 secondes de silence.

La fin de l'alerte :

Le signal de fin d'alerte émet un son continu pendant 30 secondes.

Informations Préventives

Le risque majeur est la possibilité d'un événement d'origine naturelle ou lié à l'action de l'homme, dont les effets peuvent mettre en jeu un grand nombre de personnes, occasionner des dommages importants et dépasser les capacités de réaction habituelles de la société.

Un risque majeur est caractérisé par sa faible fréquence et par son extrême gravité.

La gravité du risque est proportionnelle à la vulnérabilité des enjeux. Un des moyens essentiels de la prévention est l'adoption par les citoyens de comportements adaptés aux menaces.

Dans cette optique, le droit des citoyens à une information sur les risques majeurs auxquels ils sont soumis sur tout ou partie du territoire, ainsi que sur les mesures de sauvegarde qui les concernent est un droit inscrit dans le code de l'environnement.

LES BONS RÉFLEXES FACE AUX RISQUES



En savoir plus :

En mairie : Le Dicrim (Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs)

Sur internet : www.finistere.gouv.fr

www.landeda.fr

www.landeda.fr



Les inondations



En cas de danger ou d'alerte :

- > Coupez le gaz et l'électricité ;
- > Fermez portes, fenêtres ...
- > Réfugiez vous sur un point haut
- > Suivez la météo ;
- > Ne tentez pas de rejoindre vos proches;
- > N'encombrez pas les voies d'accès et lignes téléphoniques;
- > Ne vous engagez pas sur une route inondée.

Submersion marine



En cas de danger ou d'alerte :

- > Réfugiez-vous sur un point haut ;
- > Suivez la météo ;
- > Ne tentez pas de rejoindre vos proches ;
- > Ne vous engagez pas sur une route inondée ;
- > N'encombrez pas les voies d'accès et lignes téléphoniques;
- > Eloignez vous des zones dangereuses.

Les tempêtes



En cas de danger et d'alerte :

- > Tenez-vous informé de la météo par radio (radio France Bleu 93.0), TV (chaines nationales) et sites internet ;
- > Préparez et anticipez (kit tempêtes : piles, radio, lampe de poche, eau potable, médicaments, vêtements...);
- > Limitez vos déplacements et les activités extérieures.

Les feux de végétation



En cas de danger :

- > Attaquez le feu si possible
- > Protégez-vous derrière un écran (mur, rocher ...)
- > Respirez à travers un linge humide
- > Fermez et arrosez volets, portes et fenêtres ;
- > Occultez les aérations avec des linges humides ;
- > Rentrez les tuyaux d'arrosage pour les protéger et pouvoir les réutiliser.

Séisme et mouvement de terrain



En cas de danger :

- > À l'intérieur : restez sur place et protégez-vous (près d'un mur, sous des meubles ...)
- > À l'extérieur : éloignez-vous des fils électriques, corniches, toitures, falaises, enrochements...
- > Protégez-vous la tête avec les bras ;
- > N'allumez pas de flamme.

Effondrement de cavités



- > Ne pénétrez pas dans les cavités (trous, tunnels, et bunkers ...)
- > Informez les autorités de tout danger ou découverte.

Dans tous les cas :
Eloignez vous du danger
Gardez votre sang-froid